Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: 15 (2000)

Heft: 4

Artikel: King der E-Books

Autor: Kummer, Lorenz

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-768947

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

écoles spécialisées (HES) et les centres de recherche ont par rapport à leurs besoins une offre en ressources électroniques totalement insuffisante. Mais les grandes universités également, limitées dans leurs capacités financières alors que l'offre de produits augmente et que la demande des utilisateurs est croissante, ne sont pas en mesure de poursuivre la mise en place d'une offre adaptée à leurs besoins.

C'est la raison pour laquelle la Commission des bibliothèques universitaires (CBU) de la Conférence universitaire suisse (CUS) s'occupe de manière intensive depuis 1998 de la problématique concernant l'offre en ressources électroniques dans les bibliothèques suisses. Sur la base de l'état de la question et des discussions sur ce thème à ce moment là, la CBU a mandaté en automne 1998 une étude de projet «Consortium des bibliothèques universitaires suisses» avec pour mission la conclusion de licences pour les produits électroniques au niveau national. Cette étude de projet a été rédigée en novembre de la même année par Alice Keller; une étude détaillée du concept a été présentée à la CBU par Alice Keller et Maja Werfeli en mai 1999.[1]

L'idée de ce consortium national part du principe que, d'une part certains services et certaines données sont financés de manière centrale par la Confédération, par des contributions financières extraordinaires liées à des projets, et aussi par des prestations organisationnelles et financières assumées par les bibliothèques. Les bibliothèques devraient ici surtout participer aux coûts des abonnements courants (env. 50%). Le montant de ces contributions pour chaque bibliothèque se fait selon une clé de répartition qui est encore à élaborer. Par ce modèle financier différencié, on veut éviter que les bibliothèques universitaires ne dépendent trop de moyens financiers extraordinaires. Sur la scène des bibliothèques de notre pays, on réfute généralement que les contributions de l'Etat soient ventilées selon le «modèle d'arrosoir». C'est pourquoi le projet est conçu comme un programme d'impulsion dans lequel, dès le début, il est exigé des bibliothèques des investissements importants.

Les coûts du projet s'élèvent à 29,5 millions de francs pour les années 2000 à 2003. Les participations des universités cantonales sont de 9,9 millions. Sur la base de la Loi sur l'aide aux universités[2] (LAU) une demande de cofinancement d'un montant de 11 millions de francs a été déposée dans le cadre des contributions liées à des projets. On peut compter en outre sur un montant de 8,6 millions de francs comme participation au projet des partenaires additionnels au consortium (domaines des EPF, HES, Bibliothèque nationale). La décision sur l'octroi d'un financement est attendue pour juin 2000 au plus tard.
Il est prévu d'installer un Bureau central qui s'occuperait des négociations de licence, de l'administration et la gestion de l'offre commune en ressources électroniques. Suite à un appel d'offres lancé en automne 1999, la mise en place et la gestion de ce bureau ont été confiées à la Bibliothèque de l'EPF de Zurich qui commencera ce travail le 1er juillet 2000.

Les choix stratégiques du Consortium sont définis par un Comité de coordination. Il importe que dans celui-ci soient représentées de manière appropriée la Suisse allemande et la Suisse romande, les universités cantonales, les écoles polytechniques fédérales ainsi que les hautes écoles spécialisées.
Dans cette période transitoire entre le dépôt de projet et sa phase de réalisation, les bases de données «Historical abstracts» et «Dissertation abstracts» sont disponibles dans le cadre du consortium suisse depuis le mois de janvier 2000. Le produit «STATWEB» (base de données de l'Office fédéral de statistique) viendra s'y ajouter très prochainement. Enfin, le projet-pilote lancé l'année précédente avec l'offre «Springer LINK CH», qui permet à plus de vingt bibliothèques de notre pays d'accéder à 400 titres de périodiques, a constitué une étape décisive dans ce projet et ses possibilités de réalisation.

Depuis peu, un site Web «Consortium des bibliothèques universitaires suisse» *(http://www.ethbib.ethz.ch/konsortium/)* est disponible. Toutes les informations concernant ce projet y sont apportées régulièrement. La traduction en français du texte concernant le site Web suivra prochainement.

Alice Keller, Arlette Piguet,
ETH-Bibliothek Zürich
Gabrielle von Roten,
Université de Genève

[1]Keller, Alice: Konsortium der Schweizer Hochschulbibliotheken. Projektstudie zuhanden der Kommission für Universitätsbibliotheken. Zürich: ETH-Bibliothek, 1998
http://www.ethbib.ethz.ch/pub/k_projekt.pdf

Keller, Alice; Werfeli, Maja: Consortium des bibliothèques universitaires suisses. Rapport à l'attention de la Commision des bibliothèques universitaires. Zürich: ETH-Bibliothek, 1999
http://www.ethbib.ethz.ch/pub/k_detail_f.pdf

[2]Art. 46, ch. 1 du projet de l'ordonnance relative à la Loi fédérale sur l'aide aux universités du 20 octobre 1999 prévoit en principe une participation propre de 50%.

KING DER E-BOOKS

«Der Bestsellerautor Stephen King publiziert sein neues Werk exklusiv im Internet. Experten sprechen von einer Revolution im Buchvertrieb. (...)
Der Erfolg der neuen Absatzstrategie ist überwältigend: Seit Mitte März sind rund eine halbe Million Kopien heruntergeladen oder bestellt worden. Beim Branchenführer Amazon, der die 66 Seiten lange Story während zweier Wochen gratis offerierte, ging alle 1,5 Sekunden eine Bestellung ein, bei Barnes and Noble, wo das Buch nur einen Tag umsonst zu haben war, herrschte noch grösserer elektronischer Andrang. Auch jene Online-Buchhändler, die rund 4 Franken pro Exemplar verlangten, konnten sich über mangelndes Interesse nicht beklagen.
‹Ich bin völlig perplex›, kommentierte Jack Romanos, Direktor des Verlags Simon & Schuster, der Kings Bücher herausgibt. Niemand habe vorhersehen können, wie viele Leute schon bereit seien, ein Buch in papierlosem Format zu akzeptieren. Romanos, seit 30 Jahren im Verlagsgeschäft, zog gar einen Vergleich mit dem Erfolg der ersten Taschenbücher, die vor mehreren Jahrzehnten den Buchhandel umgekrempelt hatten. (...)
Optimisten messen dem Markt für elektronisch vertriebene Bücher (...) grosses Potenzial zu. Microsoft-Mitgründer Steve Allen hat 48 Mio. Franken in die Firma Fatbrain investiert, die rund 6000 Titel zu einem Durchschnittspreis von Fr. 4.80 anbietet. (...) Microsoft selbst hat Verträge mit grossen Verlagshäusern geschlossen, um Tausende von Büchern in digitaler Form übers Internet zu vertreiben. (...)»

Lorenz Kummer

In: «Der Bund», 20. März 2000